

Inscrire une arme de votre registre spécial sur votre livre de police numérique



Les armes assemblées de votre stock, inscrites sur votre registre spécial papier, doivent impérativement être ajoutées dans votre livre de police numérique avant le 31 décembre 2020.

Pré-requis : Pour insérer une arme de votre stock dans votre livre de police numérique, vous devez l'associer à un numéro de modèle du Référentiel Général des Armes. Si le modèle n'est pas connu dans le RGA, vous devez faire au préalable une demande de classement.

Dans votre livre de police, dans l'onglet

Mes armes

Cliquez sur

puis sur

● Description de l'arme

Remplir le champ «Ajouter une nouvelle arme par n° RGA».

Si vous ne disposez pas du n°RGA du modèle de l'arme, cliquez sur «Rechercher le N° du modèle dans le référentiel général des armes». Si vous ne trouvez pas la fiche RGA associée à l'arme, après avoir fait votre demande de classement dans le RGA, inscrire l'arme avec le n°AA000.

Attention cette arme ne pourra pas être cédée sans avoir obtenu au préalable un classement définitif au moyen d'une fiche RGA.

Cochez la case « Pour entrée en stock » dans la raison de l'intégration.

Cliquez sur

● Saisie des informations

Renseignez le n° de carcasse, boîtier partie inférieure (lower).

Si vous ne disposez pas encore du n°RGA de l'arme, inscrivez le n° de votre demande que vous trouverez dans «mes demandes» sur votre espace professionnel RGA.

Si l'arme ne dispose pas d'un numéro de série, cochez la case «n° de série inexistant sur l'arme» : un n° de série fictif lui sera attribué.

Si l'arme est neutralisée, cochez la case «arme neutralisée», l'arme sera alors inscrite en catégorie C°9.

● Éléments essentiels de l'arme

Renseignez les n° de série des éléments essentiels constitutifs de l'arme assemblée le cas échéant.

● Identité du détenteur d'origine

Les armes venant de votre stock, cochez «mon compte SIA». Les armes seront intégrés à votre stock numérique.

Cliquez sur

Si vous ne disposez pas de toute les informations, vous avez la possibilité d'enregistrer l'arme en statut «brouillon» en cliquant sur

● Récapitulatif et validation

Verifiez l'ensemble des informations saisies. Si celles-ci ne sont pas conformes, vous pouvez cliquer sur

Si toutes les informations sont correctes, cliquez sur

Votre arme se trouve désormais dans votre livre de police numérique.